bilan improprement appelé monopole, assurera à tous des bénéfices nouveaux. Assurément on s'est laissé dépasser dans la période électorale par la pression de certains industriels. (Interruptions à l'extrême-gauche.) Les monopoles étaient dans le programme radical-socialiste et j'espère qu'ils y sont encore. Quelques-uns, dans la campagne électorale, ont pu reculer devant des menaces. (Interruptions à gauche.)

M. Chaumet. — Il y a ici un certain nombre de députés qui se sont engagés en toute indépendance à voter contre les monopoles. (Applaudissements à gauche.) Je m'étonne que vous, un républicain, vous teniez ce langage.

M. Augagneur. — Je suis pour les monopoles.

M. Chaumet. — Et moi et tous mes collègues radicaux sommes, quoique républicains, adversaires des monopoles. (Applaudissements à gauche.)

M. Augagneur. — Je n'ai nullement mis en cause M. Chaumet, mais je connais des députés qui, après avoir été partisans des monopoles, les ont abandonnés. (Exclamations à gauche.) Je demande au gouvernement de faire connaître son opinion. L'individualisme que les monopoles gênent, c'est celui de quelques capitalistes. (Très bien, très bien à gauche.) Cet individualisme n'est pas intéressant, il sera supprimé pour le plus grand bien de tous ceux qui prétendent arrêter l'évolution économique, commettent la même erreur que l'oiseau qui croit que son chant fait lever le soleil. (Rires.) J'estime que les monopoles sont les seuls moyens d'obtenir l'équilibre budgétaire. (Maigres applaudissements à gauche.)

M. Deschanel

déclare que le concours de ses amis et le sien est acquis au Gouvernement pour les réformes qu'il annonce

M. Deschanel monte à la tribune au milieu du profond silence.

M. Deschanel. — Nous sommes en présence d'une situation nouvelle et complexe. Chacun a le devoir de dire ce qu'il pense. Le concours de mes amis et le mien est acquis au gouvernement pour les réformes qu'il annonce. Il faut se féliciter d'avoir vu un militant de la Confédération du Travail apporter ici, dans la légalité, les revendications de ses commettants.

La réforme électorale

La réforme électorale commande la réforme administrative et domine la politique elle-même. (Applaudissements.) Le suffrage universel a condamné radement le scrutin d'arrondissement qui se prête aux coalitions. L'Angleterre ne l'a nas connu, les gouvernements républicains non plus jusqu'à ces derniers temps. (Très bien, très bien.) Avec ce système, il faut donner satisfaction à des aspirations contradictoires. (Applaudissements.) Les coalitions deviennent plus dangereuses quand elles rencontrent une plate-forme commune, c'est ce que les partisans de la représentation proportionnelle avaient prévu et annoncé. (Applaudissements.) Tant que la réforme électorale ne sera pas résolue, dans un sens ou dans l'autre, les ennemis de la République resteront les arbitres des destinées de la République. (Très bien, très bien.)

La réforme administrative et judiciaire

Après cette réforme, on pourra consacrer les années suivantes à la réforme administrative et judiciaire. Si l'on doit gouverner avec son parti, on doit administrer pour tout le monde. (Très bien, très bien.) Il arrive toujours un moment, quel que soit le parti au pouvoir, où le nombre des mécontents dépasse celui des satisfaits. (Très bien, très bien.) On arrive ainsi à l'arbitraire et à l'injustice. (Applaudissements.) Mais le mal est dans les lois. Nous avons la République au sommet et l'empire à la base; il faut mettre la République partout. (Applaudissements.) On réclame la réforme administrative quand on est dans l'opposition, mais on la repousse quand on est au pouvoir. Finissons-en en donnant à l'administration française une charte par l'autorité souveraine de la loi. Etablissons une barrière qui mette le ministre à l'abri des sollicitations parlementaires, le député à l'abri des sollicitations électorales et les fonctionnaires à l'abri de l'injustice. (Applaudissements.) Supprimons les dépenses inutiles de notre appareil administratif surranné. (Très bien, très bien.) Si l'on veut faire aboutir ces réformes, il faut éviter de les retarder par des complications inutiles, le renouvellement partiel et le prolongement de la durée de la législature. Ne diminuons pas, ne fragmentons pas la souveraineté nationale, par une consultation partielle. C'est la première fois qu'on nous apporte à la fois le mandat de six ans et le renouvellement partiel.

On n'en a pas parlé au corps électoral. Il faut espérer que la Chambre disjoindra le renouvellement partiel et le mandat de six ans, choses du passé. Alors elle pourra se donner tout entière à l'œuvre de l'avenir. La France a nettement marqué sa volonté. Elle veut continuer son œuvre de sécularisation et de progrès. Elle veut la liberté et la propriété individuelle et le contrôle de l'enseignement privé. Le pays compte sur la nouvelle Chambre pour accomplir son œuvre. Elle ne faillira pas à ces espérances. (Vifs applaudissements à gauche et au centre.)

M. Deschanel, en regagnant sa place, est félicité par ses collègues.

M. Briand lui serre la main quand il passe près du banc du gouvernement.

La séance est alors suspendue.

REPRISE DE LA SÉANCE

M. de Folleville de Bimorel et la politique générale

A la reprise, M. de Folleville de Bimorel monte à la tribune.

M. de Folleville. — La déclaration a fait appel à la loyauté, à la confiance des républicains. Ils ne peuvent qu'approuver entièrement le gouvernement, quand il affirme que la justice et la liberté seront assurées à tous et qu'il répudie toute tyrannie et toute oppression dans la gérance des affaires publiques. Ils adhèrent également à la conception telle qu'elle leur est présentée du progrès continu, incessant, assuré par des réformes étudiées et s'inspirant des facultés comme des intérêts vitaux du pays. (Très bien, très bien à gauche.)

L'orateur parle devant une cinquantaine de députés qui causent entre eux. Au banc du gouvernement il n'y a personne.

M. de Folleville de Bimorel. — Il faut à la France une politique de réalisations. Dans la réforme électorale il convient de maintenir le principe de majorité. Mais on peut, en rétablissant le scrutin de liste, admettre une juste représentation des minorités proportionnelle à leur importance dans le pays.

Le statut des fonctionnaires

Quant au statut des fonctionnaires, il devra définir les droits et les devoirs de chacun, supprimer l'arbitraire et le favoritisme, faire cesser le système des recherches et des recommandations politiques. (Très bien, très bien.) On a admis la fondation de syndicats, d'associations. A partir de ce moment il est arrivé que les conditions du gouvernement, la direction, ont été nécessairement élargies et que le régime nouveau devra être un régime de collaboration et d'entente mutuelles. Il n'y a pas lieu de s'en effrayer. (Très bien, très bien.) Il est regrettable que cette réforme n'ait pas été mise au premier plan.

M. Briand. — Elle est au premier plan.

La question de l'enseignement. — Pas de monopole

M. de Folleville. — Sur la question de l'enseignement, mes amis de l'Union Démocratique et moi nous entendons maintenir les conquêtes acquises et défendre l'école laïque contre tout retour offensif. Nous pensons avec M. F. Buisson que cette défense peut être assurée par le droit commun et sans loi d'exception. Défense de l'école laïque, surveillance de l'école libre, voilà ce que nous demandons. (Très bien, très bien.) Mes amis et moi nous ne sommes pas partisans du monopole d'Etat pour l'instruction. (Très bien, très bien.)

L'agriculture et le commerce

En ce qui concerne l'agriculture et le commerce, le gouvernement s'est contenté de dire qu'il avait le souci constant de développer dans l'ordre et le progrès la prospérité du pays. Les populations agricoles sont démesurément grévées. (Interruptions à l'extrême-gauche.) Le remaniement de l'impôt foncier toujours promis devrait être enfin réalisé aussi bien que l'impôt des patentes, dans un sens plus juste. (Très bien, très bien à gauche et à l'extrême-gauche.) Nous donnerons au gouvernement un concours stable et durable. Nous entendons assurer la marche en avant de la République. Nous avons pleine confiance dans la force rayonnante de la Révolution française et dans les principes qu'elle a fait prévaloir. (Applaudissements à gauche.)

M. Victor Judet et notre organisation économique

M. Victor Judet a la parole pour développer son interpellation sur l'organisation économique du pays et en particulier sur l'amélioration de notre système agraire.

M. Judet. — Il est indispensable pour améliorer notre outillage économique d'avoir recours à un emprunt spécialisé à cette dépense et amortissable à long terme. Ce serait là un emprunt productif au point de vue national. (Très bien, très bien à gauche.) Le gouvernement accepte-t-il l'idée d'un emprunt? Quels sont les moyens qu'il compte employer pour réaliser son programme d'organisation économique? (Applaudissements à gauche.)

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

La commission supérieure de la caisse des retraites pour la vieillesse

La Chambre procède au scrutin pour la nomination de deux membres de la commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. MM. Fayssat et Astier sont élus par 263 et 262 voix.

LES INTERPELLATIONS

Le président. — J'ai reçu de M. Pioro une demande d'interpellation dont il demande la jonction aux autres interpellations sur la politique générale du gouvernement. (Mouvements.)

M. Ch. Benoist. — Je ne m'oppose pas à la jonction, mais je crains que ces inscriptions qui sont réclamées à chaque séance, ne fassent tort au droit des orateurs désireux d'intervenir dans la discussion, sans avoir déposé d'interpellations. (Très bien, très bien.)

Le président. — J'ai reçu une demande d'interpellation de M. Pain sur la question des vins artificiels et une demande d'interpellation de M. de l'Estourbeillon sur la catastrophe de Villepreux.

La discussion sera fixée ultérieurement.

Jeudi, séance à 3 heures.

Séance levée à 6 heures moins 5.

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons prochainement la publication en feuilleton d'un grand roman nouveau de Paul de Garros :

Le Château de l'Ours

ouvrage extrêmement dramatique et émouvant, que tout le monde peut lire.

Les machinations de deux coquins, acharnés à la perte d'une honnête femme, forment la trame de ce récit poignant, dont l'intérêt croît sans cesse de la première à la dernière ligne.

Nous sommes convaincus que nos lecteurs feront le meilleur accueil au

Château de l'Ours

et qu'ils nous sauront gré de leur offrir la primeur de cette œuvre nouvelle de Paul de Garros.

OFFICIER TUÉ AU SAHARA

Oran, 21 juin. — Une dépêche vient d'annoncer qu'au cours d'un engagement à la frontière saharienne, un lieutenant a été atteint mortellement; on attend d'autres renseignements.

Au ministère des colonies on déclare n'avoir reçu aucun renseignement à ce sujet.

NOUVEL INCENDIE A MOHILEF

Cent maisons détruites

Mohilef, 21 juin. — On sait qu'un incendie a dévoré ces jours-ci 600 maisons à Mohilef; à la suite d'un nouvel incendie, plus de 100 maisons ont été réduites en cendres.

On a eu beaucoup de peine à sauver l'hôtel du gouvernement.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 21 juin.

A LA CHAMBRE

La vérification des pouvoirs

La sous-commission du deuxième bureau a demandé une enquête sur l'élection de M. Jean Hennessy, élu à Barbezieux contre M. Gérard.

Le cinquième bureau demande l'annulation de l'élection de M. Chialvo, progressiste à Montbrison.

Le quatrième bureau a entendu le préfet du Gard et le sous-préfet d'Alais, sur l'élection de M. Devèze contre M. Cochin. De nouveaux témoins vont être entendus.

Les crédits supplémentaires

Le montant des crédits supplémentaires déposés sur le bureau de la Chambre est de 5.652.000 francs pour l'exercice 1909, et de 7.987.000 francs francs pour 1910.

L'exposé des motifs dit que l'exercice 1909 accuse un déficit de 57 millions, ce qui, joint aux obligations à court terme, fait un total de 112 millions.

Dans les crédits demandés figurent : une somme de 30.000 francs pour les frais de réception de M. Roosevelt. Les Beaux-Arts demandent 64.000 fr. pour l'aménagement du Séminaire St-Sulpice en magasin de vente des produits de la manufacture de Sèvres.

AU SÉNAT

Contre la dépopulation. — Une proposition de M. Lannelongue

M. Lannelongue, sénateur du Gers, a déposé sur le bureau du Sénat, une proposition de loi tendant à remédier à la dépopulation :

1° Par un accroissement de charges militaires sur les célibataires âgés de plus de 29 ans; 2° en forçant les fonctionnaires de l'Etat à se marier.

LA CATASTROPHE DE VILLEPREUX

Le mécanicien tamponneur Leduc est arrêté

LES OBSÈQUES DES VICTIMES

Villepreux-les-Clayes, 21 juin. — Le service normal a repris à 1 h. 10 du matin sur les deux voies.

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

Après un interrogatoire d'identité le mécanicien Leduc est arrêté

Versailles, 21 juin. — Le mécanicien Leduc est arrivé à onze heures et demie ce matin, à Versailles, venant d'Argentan.

De nombreux curieux stationnaient devant le palais de justice où Leduc a fait son entrée accompagné de deux gendarmes. Le mécanicien avait la main gauche entourée d'un bandage et il marchait en s'appuyant sur une béquille.

Conduit devant M. Rosenfeld, juge d'instruction, il ne subit qu'un premier interrogatoire d'identité; puis il fut mis sous mandat de dépôt à la prison de la rue Saint-Pierre et placé à l'infirmerie.

Il fera choix demain d'un avocat. Son premier interrogatoire ne pourra avoir lieu avant trois jours.

Leduc a déclaré à M. Rosenfeld qu'il protestait contre la présence à ses côtés de deux gendarmes. « Je ne suis pas un malfaiteur, a-t-il dit; je ne comprends pas qu'on me traite comme un voleur. »

Le mécanicien s'est ensuite lamenté sur le sort de sa femme et de ses enfants qu'il a laissés, assure-t-il, sans ressources.

Les causes de l'incendie

Versailles, 21 juin. — D'après une enquête particulière, il semble prouvé que l'extrême rapidité avec laquelle s'est propagé l'incendie des deux trains en gare de Villepreux provient de ce que le train express qui part des Invalides était éclairé au gaz et que tous les becs avaient été allumés en gare des Invalides pour la traversée du tunnel de Meudon. De là l'incendie et l'impossibilité matérielle pour les spectateurs de l'enrayer, puisqu'il y avait autant de foyers d'incendie que de wagons.

Les obsèques des victimes

Paris, 21 juin. — Les doubles obsèques de M. Adolphe Worms de Romilly et de son fils, Paul, tués dans la catastrophe de Villepreux, ont été célébrées ce matin, à dix heures et demie, au cimetière du Père-Lachaise, où l'on s'est réuni.

Sur le cercueil de M. Worms de Romilly, figuraient de belles couronnes adressées par les Conseils d'administration des Compagnies de tramways de Paris et de la Seine et des tramways de la rive gauche, dont le défunt était membre, et qui avaient également envoyé des délégations d'hommes de service.

Le service a été présidé par M. le rabbin Raphaël Lévy, qui a dit les prières suprêmes de la religion israélite.

Le deuil a été conduit par M. Ernest May, beau-père et grand-père des défunts; par les beaux-frères et oncles et par les autres alliés.

Dans l'assistance, relevons : MM. Durand, chef de son cabinet, représentant M. Briand, président du Conseil des ministres; Rousseau, directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics, et Beaugey, directeur des chemins de fer de l'Etat, représentant M. Millerand, ministre des travaux publics; Bordelongue, Paul Strauss, Paul Adam, docteur Pierre Delbet, Edgard Hément Wurmser, docteur Galippe.

Les obsèques des autres victimes auront lieu jeudi à deux heures.

Les autres victimes

Il faut compter encore au nombre des victimes, la femme d'un gardien de la paix, Mme Riboulet, demeurant 29, rue Jean-de-Beauvais, à Paris.

Mme Riboulet se trouvait dans l'express de Granville. Elle allait voir sa fille qui se trouve chez une parente, institutrice dans une localité voisine.

M. Riboulet n'a reconnu parmi les débris, aucun objet ayant appartenu à sa femme, mais il est, depuis samedi soir, sans nouvelles de cette dernière.

LES VOLS A LA GARE DE CHARTRES

Dix arrestations

Chartres, 21 juin. — Depuis quelque temps des vols étaient commis à la gare de Chartres, sans qu'il fut possible d'arrêter les coupables. Il y a trois mois deux employés furent arrêtés, mais les vols continuèrent. L'administration des chemins de fer fit appel aux agents de la brigade mobile de Paris, dont trois inspecteurs entrèrent comme hommes d'équipes. Sans éveiller l'attention des voleurs, ils travaillèrent à pousser et à décharger les wagons, tout en observant les faits et gestes des autres employés.

Sur leur rapport, les chefs de la brigade mobile arrivèrent ce matin à Chartres; dix employés furent arrêtés et dirigés sur le bureau du commissaire de police. Ils sont actuellement interrogés et sont mis à la disposition du juge d'instruction.

LA QUESTION RELIGIEUSE EN ESPAGNE

Une note du Pape

Paris, 21 juin. — L'« Agence Havas » publie la dépêche suivante :

Rome, 21 juin. — La note pontificale protestant contre la modification de l'article 11, de la constitution espagnole, relative aux manifestations du culte catholique, est parue aujourd'hui.

Le « Temps » dans sa petite édition publie la même nouvelle en ajoutant que le Vatican proteste contre cette mesure, parce qu'il la considère comme contraire aux traités en vigueur.

Cotons Américains

New-York, 21 juin.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
JUIN 1910	15.21	15.06	14.83	14.80
JUILLET	15.26	15.12	14.96	14.96
AOUT	14.87	14.69	14.41	14.33
SEPTEMBRE	13.30	13.22	13.06	13.02
OCTOBRE	12.60	12.54	12.50	12.46
NOVEMBRE	12.48	12.41	12.42	12.32
DÉCEMBRE	12.40	12.33	12.35	12 32
JANVIER 1911	12.35	12.30	12.38	12.35
FÉVRIER	—.—	—.—	—.—	—.—
MARS	12.36	12.31	—.—	—.—
AVRIL	—.—	—.—	—.—	—.—
MAI	—.—	—.—	—.—	—.—
Ports des Etats-Unis	3.000	2.000	Balles	
Ports de l'Intérieur	2.000	5.000	»	

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, mardi, 21 juin 1910.

2 h. soir, 24° au-dessus de zéro, 764, variable.
5 h. soir, 23° au-dessus de zéro, 763, variable.
9 h. soir, 18° au-dessus de zéro, 762, variable.

Mercredi, 22 juin 1910.

Minuit, 17° au-dessus de zéro, 762, variable.
2 h. mat., 15° au-dessus de zéro, 763, variable.

Faits Divers

Violente bagarre rue Amelot à Paris

Huit arrestations

Paris, 21 juin. — En quittant hier soir la Bourse du Travail, où ils venaient d'assister à une réunion, une centaine d'ouvriers serruriers en grève se sont livrés, rue Amelot, à une bruyante manifestation. Armés de planches qu'ils auraient enlevées dans un chantier, ils s'attaquèrent à la devanture d'un atelier situé au numéro 47, et se mirent en devoir de la démolir.

Des agents qui avaient suivi les manifestants voulurent intervenir; une violente bagarre se produisit; des coups furent échangés; puis ce fut une fuite éperdue dans les rues avoisinantes, provoquée par l'arrivée de nouveaux agents. Huit grévistes ont pu être arrêtés; trois d'entre eux seront envoyés au Dépôt pour rebellion envers les agents.

Les nouvelles roses

Le jury du concours annuel de roses nouvelles s'est réuni à Bagatelle pour examiner définitivement les fleurs des sujets nouveaux, plantés au printemps de 1909 devant l'Orangerie.

Aucune des roses de 1909 n'a pu obtenir la « médaille d'or de Bagatelle ». Celles qui ont été jugées les meilleures et les plus belles sont : *Molly Sharman Crawford*, de l'anglais Alex. Dickson, très belle rose blanche, couleur « sea du Nil » puis *Mademoiselle Marie Mascuraud*, fleur grande, blanche et légèrement rosée, de Bernaix, de Lyon. Venaient ensuite : *Lady Alice Stanley*, très belle rose irlandaise dont les pétales couleur chair pâle ont des revers d'un rouge corail, obtenue par Mac Grédy, et enfin la belle rose rouge *Jules Gravereaux*, de Groihier.

Les dames patronnesses de la « Société des Amis des roses », sous la présidence de Mme la marquise de Ganay, ont voulu compléter ce choix en attribuant leur médaille à trois autres belles roses : les roses *Georges Cain*, belle fleur rouge de rosier rugueux; *Mistress Alfred Tate*, grande fleur presque simple d'un rose cuivré presque orangé et *Enfants cordiale* (de Guillot), très beau rosier dont les fleurs abondantes et scintillantes sont curieuses parce qu'elles réunissent du jaune pur et du rouge vif.

En faisant un premier examen des roses nouvelles de 1910 plantées en printemps — que chacun peut voir dès maintenant au milieu de la roseraie — le jury a prévu que, au contraire de cette année, il sera plutôt embarrassé pour désigner sa prochaine médaille d'or en 1911, car il a pu voir en plein épanouissement plusieurs roses admirables dont les plus remarquées ont été *Baronne de Lyon* et *Lieutenant Chauré*.

Un garçon de café antimilitariste

Paris, 21 juin. — Le soldat Hubert Lhair, de la 6e compagnie du 21e colonial, était de garde devant le poste de l'Hôtel de Ville, quand un garçon de café, nommé Perry, demeurant rue de Bièvre, venant à passer, l'insulta grossièrement.

Le soldat resta impassible sous les injures de cet individu, qui, rendu furieux par le calme du militaire, s'approcha et voulut lui cracher au visage. Le factionnaire appela alors le poste, et le caporal Henri Trouet dut engager une lutte avec l'insulteur, qui, finalement, a été envoyé au Dépôt.

Pour les gens superstitieux

Lundi dernier, 13 juin, un employé du Mont-de-Piété habitant la campagne apportait à son bureau une chouette qu'il avait capturée la veille. Il en fit cadeau à son voisin de bureau, M. Jouanin, demeurant à Villepreux.

Le soir, M. Jouanin fut accueilli par ces prédictions épouvantées de sa belle-mère, Mme Boudineau, parent de l'aviateur Capazza :

— Vous ne savez donc pas que la chouette est un oiseau de malheur! Vous voulez donc attirer la mort sur la maison!

M. Jouanin n'attacha aucune importance à ces craintes chimériques, mais, le lendemain, une dépêche lui apprenait, à son bureau, que son fils aîné venait de faire une chute de bicyclette et que son état était des plus alarmants.

L'enfant fut guéri. Samedi, M. Jouanin rentrait à Villepreux par le train qui resta en panne devant la gare. Il en descendit aussitôt, mais pendant ce temps sa belle-mère, Mme Boudineau, conduisant à la main son plus jeune fils, venait l'attendre sur le quai de la gare.

Elle vit arriver l'express tamponneur et eut le bras brisé à quatre endroits par la toiture d'un wagon du train tamponné. Quant à son petit-fils, il fut tellement effrayé qu'il a, depuis ce moment, perdu l'usage de la parole.

Inutile d'ajouter que dans les services de la préfecture les commentaires vont leur train sur cette stupéfiante coïncidence et la non moins stupéfiante terreur de Mme Boutineau, que l'on doit, paraît-il, amputer ce matin même à la maison Dubois.

Et cela n'est pas fait pour améliorer l'état de Mme Jouanin qui, elle-même, dans l'attente d'un quatrième bébé, est alitée depuis quelques jours.

Assassinée et noyée

Lyon, 21 juin. — Une femme Faugeron, gardienne à la prison Saint-Joseph, à Lyon, a été trouvée noyée dans un bras de la Borne près le viaduc de la ligne ferrée Le Puy-Saint-Etienne. Cette femme avait été assommée au préalable, après avoir été attirée sur un terrain vague au cours de la nuit du samedi au dimanche. La justice est sur les traces du coupable.

Tragique accident de tir

Reims, 21 juin. — Un douloureux accident s'est produit hier, au stand de la Société de tir de Chaltrait (Marne). M. Amédée Duvert, vingt-huit ans, qui remplissait les fonctions de pointeur, sortit imprudemment sa tête de

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Les Victimes du "Pluviôse"

Les dispositions prises pour les obsèques

Calais, 21 juin. — Ce soir sont arrivés à Calais, un détachement du 21e dragons venant de Saint-Omer et un bataillon du 73e de ligne avec le colonel et la musique, venant de Béthune.

Ces troupes prendront place demain, dans le cortège où participeront au service d'ordre.

LES OFFICIERS DE LA STATION DES SOUS-MARINS DE CHERBOURG, A CALAIS

Cherbourg, 21 juin. — Le contre-torpilleur « Bélier » a appareillé cet après-midi pour Calais, ayant à bord tous les commandants et officiers de la station des sous-marins, se rendant aux obsèques des victimes du « Pluviôse ».

LES CONDOLÉANCES

La Rochelle, 21 juin. — A la séance du Conseil municipal de ce soir, le maire a fait lecture une adresse de condoléances aux familles des victimes du « Pluviôse » et plus particulièrement à celle du commandant Callot, né à La Rochelle.

Une couronne offerte par la ville de La Rochelle sera déposée sur le cercueil du commandant Callot, au nom de ses compatriotes.

Le Conseil municipal a voté également des félicitations aux sauveteurs.

REGRETTABLE CONFLIT

Paris, 21 juin. — Le bruit au couru dans la soirée, que les présidents de la Chambre et du Sénat n'assisteraient pas aux funérailles des victimes du « Pluviôse », bien que leur présence ait été annoncée. Cette abstention serait simplement provoquée par une question d'amour-propre. MM. Brisson et Dubost se seraient froissés, paraît-il, d'un communiqué de M. Briand à la presse, annonçant leur présence aux obsèques, sans les avoir avertis auparavant.

Leur détermination ayant été connue, des démarches auraient été faites en haut lieu dans la crainte d'un scandale, pour les faire revenir sur leur décision.

LA SOIRÉE A CALAIS

Calais, 21 juin. — Toute la soirée l'affluence a continué d'être considérable à la chapelle ardente. Au sortir de la chapelle la foule s'arrêtait aux divers magasins où sont exposées de nombreuses couronnes.

LE TRANSPORT DES CERCUEILS A LA MAIRIE

Calais, 21 juin, minuit. — A dix heures, les cercueils ont été placés sur des fourgons recouverts d'un drap noir et transportés à la Mairie. Le convoi funèbre a évité les grandes artères.

HOMMAGE AUX VICTIMES DU « PLUVIOSE » A LILLE

Les présidents des sociétés d'Anciens Militaires de Lille, se sont réunis d'urgence, mardi, sous la présidence de M. le commandant Pajot. D'un commun accord ils ont décidé l'envoi d'une couronne aux obsèques des victimes du « Pluviose » et ont nommé la délégation chargée d'assister à cette cérémonie.

Il a été décidé qu'une autre couronne serait déposée dimanche prochain, à midi, au cimetière du Sud, sur le monument du Souvenir Français.

UNE DISTINCTION MERITEE

Paris, 21 juin. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le docteur Savidan serait prochainement décoré de la Légion d'Honneur, pour sa conduite au-dessus de tout éloge. Nous en avons aujourd'hui la confirmation. Le « Journal Officiel » publiera en effet, demain, la décision suivante :

Est inscrit au tableau de concours pour la Légion d'honneur : Au grade de chevalier : M. le médecin de première classe de la marine, Savidan, médecin-major du « Dunois », pour ses services exceptionnels rendus pendant les opérations de sauvetage du « Pluviôse » ; a fait preuve de courage et de dévouement et des plus grandes qualités professionnelles, en dirigeant l'extraction des corps des victimes.

LA DÉCENTRALISATION

Le projet de M. Briand

Paris, 21 juin. — On sait que la commission sénatoriale, chargée d'examiner une proposition de M. Louis Martin sur l'organisation départementale et communale, avait délégué plusieurs de ses membres auprès du président du conseil pour lui demander son opinion sur la réforme proposée.

M. Briand a reçu la délégation et lui a déclaré que pour montrer sa bonne volonté il déposerait au Sénat et non à la Chambre le projet de décentralisation auquel il a fait allusion dans sa déclaration.

DEUX PROPOSITIONS DE LOI DE M. BASLY

Paris, 21 juin. — M. Basly, député, a déposé sur le bureau de la Chambre, deux propositions de loi : la première tendant à l'établissement d'un salaire minimum pour tous les ouvriers, employés dans les mines et minières; la seconde tendant à annexer au domaine public les concessions minières cédées antérieurement, ou portions de concessions non encore exploitées, ainsi que les mines concédées et exploitées.

POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS

dans le Nord et le Pas-de-Calais

Paris, 21 juin. — MM. Lefebvre du Prey, Henri Cochin et Delélis-Fanieu, ont déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi, tendant à ouvrir un crédit de 1 million pour les victimes des inondations, dans la première circonscription de Saint-Omer; la deuxième de Dunkerque et la première de Béthune.

Deux anciens candidats radicaux aux prises au Palais de Justice

Paris, 21 juin. — MM. Jacquelin et Chevaux, tous deux radicaux, après s'être présentés concurremment aux élections législatives, dans le 11e arrondissement de Paris, sont maintenant aux prises au palais de justice.

M. Chevaux affirme que M. Jacquelin lui avait demandé de se désister en sa faveur, moyennant le remboursement de ses frais électoraux et une indemnité de 30.000 francs.

Il accepta ce singulier marché. M. Jacquelin, battu au deuxième tour, oublia ses promesses. C'est alors que M. Chevaux présenta une requête au tribunal de la Seine et obtint une ordonnance permettant de saisir les appointements de son contractant. Mais M. Jacquelin fit appel de cette décision, qui a été annulée par M. Dite, président du tribunal.

Les Troubles de Méry-sur-Oise

Plusieurs arrestations

Méry-sur-Oise, 21 juin. — M. Duvernois, sous-préfet de Pontoise, le procureur de la République et le juge d'instruction, sont venus aujourd'hui à Méry pour procéder à une enquête sur les troubles qui se sont produits hier et samedi dernier.

Plusieurs mandats d'amener ont été lancés pour entraves à la liberté du travail et sabotage.

Un membre du comité de grève, nommé José, a été arrêté et conduit à la prison de Pontoise.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

UN AVIATEUR BLESSÉ

Mourmelon-le-Grand, 21 juin. — Parti ce matin en aéroplane pour Toul, avec un passager, le lieutenant Commerman, a atterri, par suite d'une panne de moteur, à 40 kilomètres de Mourmelon. L'atterrissage a été brusque et l'appareil s'est brisé. L'officier a été blessé à la tête, mais légèrement.

LE MEETING D'AVIATION DE REIMS

La troisième journée. — Le classement

Rouen, 21 juin. — La troisième journée du meeting d'aviation a été favorisée par un temps superbe. De deux heures à huit heures, de nombreux vols ont été exécutés; vers 7 heures, une dizaine d'aviateurs volaient en même temps. Voici le classement pour les prix de la totalisation des distances :

Dikson, 462 kilomètres; Catanéo 420; Audemars 147; Latham 144; Bruno de Labori 126.

La Catastrophe de Villepreux

Une protestation du syndicat national des travailleurs des chemins de fer contre l'arrestation du mécanicien Leduc

Paris, 21 juin. — Le syndicat national des travailleurs des chemins de fer, communique la protestation suivante :

Le Syndicat National des Travailleurs des chemins de fer proteste énergiquement contre le mandat d'arrêt et l'incarcération dont le mécanicien Leduc a été l'objet, au sujet de la terrible catastrophe de Villepreux.

Notre camarade n'est en aucun façon responsable du tamponnement, et nous prouverons que les responsabilités sont plus hautes. On arrête, ainsi qu'un vil malfaiteur, un honnête travailleur sans même savoir s'il est coupable. C'est une iniquité; c'est une injure que l'on adresse à la classe ouvrière toute entière. Nous constatons une fois de plus que la justice française est plus dure à l'égard des braves gens qu'à l'égard des bandits, des voleurs et des assassins. L'arrestation de notre camarade est une monstruosité.

LES INONDÉS DE PARIS

La répartition du montant de souscription nationale

Paris, 21 juin. — Le Comité du syndicat de la presse parisienne vient de répartir les sommes qui lui avaient été versées depuis la clôture de la souscription nationale en faveur des inondés de Paris et de la banlieue.

La souscription nationale a produit une somme totale de 4.675.594 fr. 80, qui est actuellement répartie entre les intéressés.

L'Amnistie en Espagne

Une délégation des parlementaires républicains chez le Président du Conseil

Madrid, 21 juin. — Une délégation des parlementaires républicains a rendu visite au président du Conseil et lui a demandé de présenter aux Chambres, un projet étendu d'amnistie, applicable notamment à tous les Espagnols expulsés du territoire, à la suite des événements de Barcelone du 2 juillet.

M. Canaléjas a répondu que l'amnistie partielle déjà promulguée est suffisante en l'espèce et que la délégation pouvait télégraphier à tous les expulsés qu'ils ont tout droit de rentrer librement en Espagne.

La délégation a insisté néanmoins pour que le Gouvernement présente à ce sujet un nouveau projet d'amnistie aux Cortès.

LES GRÈVES

LES GAZIERS DE SAINT-ETIENNE

Situation grave

St-Etienne, 21 juin. — La grève des gaziers vient de prendre une extension alarmante; elle englobe plus de 220 grévistes. On craint que les gazomètres ne contiennent pas assez de gaz pour la nuit. Les grévistes occupent l'usine à gaz.

A la dernière heure, on apprend que la situation s'aggrave. Des dragons et des gendarmes vont essayer de déloger les ouvriers de l'usine, mais l'on craint des actes de sabotage. Le préfet est sur les lieux.

UN PRÊTRE RÉCOMPENSÉ PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Paris, 21 juin. — L'Académie des Sciences vient de décerner le prix de Coincy (900 frs) à M. l'abbé Goste, curé de Saint-Paul des Francs (Aveyron), pour son ouvrage de botanique « La fleur descriptive et illustrée de la France ».

LE SECRETAIRE DU SYNDICAT DES TERRASSIERS DE SAINT-DENIS, BLESSÉ MORTELLEMENT

Paris, 21 juin. — Cet après-midi, Jules Silly, dit Lefèvre, secrétaire du syndicat des terrassiers de Saint-Denis, a été blessé mortellement par un nommé Marius qui a pris la fuite.

MEDAILLE D'OR A L'AVIATEUR ROLLS

Londres, 21 juin. — L'Aéro-Club a décerné une médaille d'or à l'aviateur Rolls, pour sa traversée de la Manche, aller et retour.

LA MISSION OTTOMANE A REIMS

Reims, 21 juin. — La mission ottomane a été reçue à l'Hôtel de Ville. Les membres de la mission ont visité les écoles professionnelles, les tissages et les verreries.

LES FIANÇAILLES DU PRINCE VICTOR ET DE LA PRINCESSE CLEMENTINE

Turin, 21 juin. — La princesse Clémentine de Belgique a rendu visite à la princesse Lœtitia; elle est partie avec celle-ci pour Montagliéri, rendre visite à la princesse Clotilde et au prince Victor-Napoléon. Elle rentrera ce soir, à Turin.

ACCIDENT A UN TORPILLEUR

Toulon, 21 juin. — Le torpilleur 120 qui faisait des essais, à plusieurs milles dans le sud des îles d'Hyères, a eu son condenseur avarié et resta en détresse; il fallut envoyer un remorqueur pour le faire rentrer à l'arsenal.

Les Journaux de Paris de mercredi matin

Paris, mercredi, 22 juin.

POUR LES RECOMPENSES

De la *Libre Parole* :

« Qu'on les décore tous sans hésiter et que, par une promotion redoublée, leurs chefs soient portés d'office au grade supérieur. En vérité, il serait honteux pour ce pays qu'un Picquart, qui n'a rendu que des services suspects et aux prix connus que notre nation puisse cacher dans son sein, ait été l'objet d'une promotion spéciale qui l'a fait presque tout d'un coup colonel, général de brigade, général de division intérimaire, général de division commissionné, puis ministre de la guerre, et enfin commandant de corps d'armée, alors que des hommes, qui sont l'honneur de la marine, l'honneur de leur pays, l'honneur de l'humanité, recevraient quelque vague médaille et dix louis pour prix de leur héroïsme. »

A PROPOS DES OBSÈQUES DES VICTIMES DU « PLUVIOSE »

Du *Gaulois* :

La *Lanterne* écume, la *Lanterne* éclate: il paraît que le clergé présidera aux funérailles des marins du *Pluviose*. Ce n'est pas tout! M. Fallières, le chef authentique de la République, fait connaître à tous qu'il assistera aux cérémonies religieuses dans l'église Notre-Dame de Calais. Scandale énorme, scandale impossible, déclare la *Lanterne*, qui rappelle à ce sujet un autre scandale, celui-là très authentique: l'abstention des représentants de l'Etat, aux obsèques des morts de l'*Iéna*. Cette abstention produisit un si déplorable effet dans toute la France, que le Président de la République, les ministres et les législateurs républicains comprirent qu'il ne serait pas prudent de la renouveler, et c'est pourquoi nous les verrons assister religieusement aux funérailles des